

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Electeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE.

Première année.—No. 14.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 18 Aout 1866.

ABONNEMENT.

Ville, trois mois..... 45 sous
Campagne..... 30 sous
Chaque numéro..... 4 sous

L'ELECTEUR

Paraît le Samedi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée franco à

A. GUERARD et Cie, PROPRIETAIRES.
Rue St. Marguerite, No. 45.

L'ELECTEUR

Se vend chez M. E. Balzaretti No. 39 Rue du Pont, St. Roch; M. G. A. Delille Manufacturier de tabac Faubourg St. Jean; M. Hardy libraire, Basse-ville; M. Bellerive et Laforce, Maison des Bains, Haute-ville; M. Bastien barbier, rue St. Joseph, M. Marier barbier, rue St. Joseph, M. Crémazie, libraire, à la Haute-Ville, M. Wm. Dalton, coin des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons L'ELECTEUR sont priées de le renvoyer s'ils ne s'abonnent pas.

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

LE 18 AOUT.

La Demoiselle à Marier.

II

—Ah! oui, nous avons été bien séparés! chère Diana. Heureusement vous arrivez au moment où j'ai le plus besoin de vos conseils et de votre amitié, non pour me décider, car je le suis; mais pour m'aider à suivre vaillamment mes résolutions.

—Mon amitié est toute à vous, chère petite, vous le savez bien; quand à mes conseils, ils ne passent pas pour très-bons, je vous en avertis. En disant ces mots, Diana, s'était levée comme pour arranger ses boucles brunes et soyennes que le vent avait un peu dérangées; et la glace refléta l'un de ces visages qu'on ne trouve que dans les rêves ou aux Etats-Unis.

—Mais avant tout, continua Diana, faites bien défendre votre porte, pour qu'on ne puisse nous interrompre, ni me voir chez vous, et vous ne parlerez de ma visite à personne, entendez-vous bien...

—Mon Dieu! ma chère Diana, je vous trouve un air distrait et agité qui m'a-larme; que vous est-il donc arrivé?

—Rien... il ne m'est rien arrivé, je vous assure... C'est sans doute la joie de vous revoir qui me donne cet air préoccupé... Ah! chère Adélaïde, votre vue me rappelle de si doux souvenirs! quel temps plein de charme il retrace à ma mémoire!

—Celui de votre mariage, n'est-ce pas, où je vous vis si heureuse, si éperdument éprise du beau Jemmy?

—Oh! non, en vérité, ce n'est pas à ce temps-là que je pensais, mais au contraire à celui où j'étais encore une heureuse fille insouciante, ayant tout l'avenir, l'espace, le monde à moi, et portant mes rêveries sur les grèves enchantées qui bordent la mer; mes espérances étaient grandes comme elle alors.

—Oh! plaignez-vous, belle songeuse, d'avoir échangé de vagues illusions contre un mariage d'amour... Et que diriez-vous donc, ma pauvre Diana, si vous aviez échangé tous les trésors, toutes les joies de ce ciel étoilé que chaque jeune fille porte en elle-même, contre les froides et lourdes chaînes d'un mariage semblable à celui que je vais faire?

—Vous allez vous marier, chère Adélaïde: oh! j'en suis bien aise; contez-moi tout cela."

Dans la manière dont ces derniers mots étaient dits par lady L... peut-être aurait-on pu voir percer, à travers l'intérêt que lui causait cette nouvelle, un certain soulagement d'échapper aux investigations de son amie, en portant toute l'attention d'Adélaïde sur elle-même.

—Oh! vous allez vous marier? reprit-elle, en voyant que mademoiselle De Roch ne disait plus rien.

—Oui, mais il n'y a rien là de très-gai, je vous assure." Elle essaya de sourire, tandis que dans ses yeux brillaient deux larmes qu'elle essuya furtivement avec l'un de ses doigts, et reprit; "Pour moi ce ne sont pas, comme pour ma belle Diana, toutes les joies d'un amour partagé; ce ne sont pas des promenades infinies au clair de la lune; ce ne sont ni des soupirs, ni des extases de bonheur à faire rêver long-temps une pauvre fille élevée comme moi, à la canadienne, et destinée à se marier à la canadienne, c'est-à-dire de la plus sottise façon du monde; ô ma Diana! que je vous ai envieé alors!

—Quel mariage faites-vous donc? interrompit lady L... avec un sourire indéfinissable, où paraissait percer une sorte d'impatience irritée.

—Quel mariage je fais? Ah! mon Dieu! je fais un mariage à peu près comme tous ceux que je vois faire autour de moi, un mariage à pleurer d'ennui en attendant qu'on y pleure de tristesse et qu'on y meure de consommation.

—Et pourquoi le faire?

—Pourquoi? mais, mon Dieu, parce qu'il faut bien en finir.

—Bonne raison! dit Diana éclatant de rire involontairement, malgré la gêne la contrainte qui avaient paru la dominer depuis un moment.

—Mais, oui, pour en finir, reprit mademoiselle De Roch; vous ne me comprenez pas, je le vois bien, parce que vous ne savez point ce que c'est en Canada que d'être cette chose insipide, ennuyeuse et embarrassante qu'on appelle une fille à marier.

—Que ne suis-je encore cette chose-là! dit Diana en étouffant un soupir.

(A Continuer.)

QUEBEC:

SAMEDI, 18 AOUT, 1866.

CONFEDERATION.

(Suite.)

De plus si l'on se rappelle la lettre confidentielle de M. Galt aux députés protestants du Bas-Canada pour les engager à voter la Confédération, leur promettant une protection spéciale pour les protestants de leur province, on verra que l'opposition, malgré les serments menteurs des conservateurs, avait alors plein droit de redouter l'influence anglaise et protestante.

En effet, l'on est venu à la dernière heure avec deux nouveaux changements auxquels on ne s'attendait nullement et que M. Cauchon a lui-même vivement déploré, mais trop tard, et pour la forme seulement, afin de mieux duper ses électeurs.

C'est d'abord une nouvelle loi des écoles pour le Bas-Canada. Par cette loi, on divise cette province en deux et l'on accorde un surintendant de l'éducation protestant, et un conseil de l'instruction publique protestant aux 160,000 protestants du Bas-Canada, mais, en même temps, par la plus criante injustice on refuse le même privilège aux 257,000

catholiques du Haut-Canada. N'est-ce pas favoriser l'extension du protestantisme dans le Bas-Canada et écraser le catholicisme dans le Haut?

Dans le Bas-Canada, les protestants ont toujours eu la part du lion dans la distribution des octrois pour les écoles, le surintendant actuel, M. Chauveau, a été, on pourrait dire, trop complaisant même pour eux : peut-on en dire autant pour les catholiques du Haut-Canada, toujours en butte au fanatisme, à la haine aveugle et naïve de fanatiques puritains? Le nouveau bill anti-national et anti-catholique a été soumis par M. Langevin. De fait un Langevin seul pouvait jouer ce rôle de Judas.

Ensuite, c'est un grave et important changement au projet des constitutions locales. Dans le principe, il était établi dans ce projet qu'on ne pouvait changer la représentation locale que par les trois-quarts des voix dans les deux Chambres. C'était déjà beaucoup protéger l'élément anglais contre les empiètements peu probables de la race française, mais ce n'était pas assez, paraît-il. Aujourd'hui qu'on voit nos chefs canadiens et nos grands enfants de députés prêts à tout accorder, on devient plus exigeant et voici ce que l'on a obtenu.

Douze comtés sont mis à part pour les races anglaises, et la législature n'y pourra toucher qu'avec le consentement de la majorité des membres de ces comtés. A part ces 12 comtés anglais privilégiés, la simple majorité des membres pourra changer toutes les autres circonscriptions électorales. Inutile de faire des réflexions sur une semblable concession faite par des canadiens aux empiètements successifs et constants des anglais; seulement, si avant de soumettre le projet à l'Angleterre nos membres eux-mêmes, dans le but de favoriser les protestants et les anglais, changent un projet auquel on ne peut toucher quand il s'agit d'un changement favorable aux canadiens et aux catholiques, que sera-ce donc quand l'Angleterre mettra elle-même la main à l'œuvre pour favoriser ses nationaux?

Aussitôt ces constitutions votées, la Chambre ou plutôt nos ministres choisiront entre eux pour passer en Angleterre trois délégués dont un seul canadien, M. Cartier (!).

Pour quiconque connaît les idées d'anglicisation de M. Cartier, pour quiconque a pris note de ses paroles, nul doute que l'intérêt canadien-français ne soit en danger entre les mains d'un tel homme qui reporté tout à l'Angleterre et aux Anglais. Nous ne pouvons nous empêcher de citer quelques phrases de son discours à un banquet à Montréal lors de la convention de Québec.

« La Capitale de l'Angleterre, disait-il, « a tout l'univers pour débiteur, et tout l'univers se rattache à elle et ressent son influence. » Pour ma part, disait-il ailleurs, « je suis fier d'avouer aujourd'hui que la prospérité des deux Canadas est due à l'esprit commercial et aux entreprises de l'élément anglais dans le pays, je n'ai aucune objection à ce qu'il



MCGEE.

LANGEVIN.

CARTIER.

Position du Ministère

La Session est finie; reposons nous!

CARTIER.—Mon nouveau siège est assez bizarre qu'en penses-tu Langevin?

LANGEVIN.—Malheureux, sur une mitre! tu n'y resteras pas longtemps, prends garde. N'est-ce pas Mc Gee?

MCGEE.—Roohn! Roohn!

« continue à former l'élément prédominant. » C'est, on l'avouera, s'engager d'avance à ne pas trop encourager nos marchands Canadiens. Il dit encore : « chacun sait que l'Angleterre est une grande nation, qui a fait beaucoup plus peut être qu'aucune autre nation du monde. » &c. Il oubliait la France, ce traître qui a pourtant le ridicule orgueil de se dire le descendant d'un noble français, d'un vaillant capitaine qui n'a jamais eu d'enfants, Jacques-Cartier.

Aujourd'hui cet homme et les autres délégués vont passer en Angleterre pour profiter de la session du nouveau gouvernement anglais, et lui soumettre le projet, suivant la promesse faite secrètement aux provinces du golfe.

Bientôt ils nous reviendront avec le projet soumis à ce singulier arbitrage, et diront leurs amis : Vous avez assez patienté, voici le projet, il faut que vous l'adoptiez, on n'a pas le droit d'y faire de changements, on ne peut briser les changements de l'Angleterre comme on vous l'avait fait croire; aux autres ils diront avec la brutalité et le cynisme du journal de Québec : « nous ne vous devons rien, nous n'attendons rien de vous, nous n'avons rien à vous dire. »

Ainsi la constitution actuelle qui nous a été imposée, en 1840, par l'Angleterre, est finie, et l'an prochain l'on verra siéger le gouvernement vice-royal de la confédération que nous impose encore notre gracieuse et bienveillante mère-patrie.

Non, le passé de nos pères est trop glorieux, trop pur, trop noble pour le livrer ainsi à la haine et au fanatisme anglais; non, les Canadiens ne déshonoreront pas

un drapeau conquis par leurs pères sur tant de champs de bataille, ils ne renieront pas les nobles actions de tant de vaillants pionniers qui passèrent par de si douloureuses épreuves et moururent si héroïquement pour assurer à leurs descendants une place à part au soleil de la liberté américaine, ils ne souffriront pas qu'on leur ôte, pour les laisser en butte aux haines d'ennemis invétérés, leurs lois, leur langue, leur religion.

Au cri d'angoisse de la nationalité canadienne-française, tous, nous nous rappellerions les luttes héroïques de nos ancêtres, nous prendrions notre poste à la place que nous impose l'héritage de gloire, d'honneur et de patriotisme qu'ils nous ont laissé, et nous repousserions, en regardant la France, notre première mère-patrie, toute tentative qui ne serait pour nous que la honte, la dégradation et la mort, et que voudrait encore nous imposer une nationalité étrangère, la nationalité anglaise qui n'a rien à faire avec nous, qui n'a rien de commun avec notre sang, nos aspirations, et nos cœurs.

(A Continuer.)

Le député de Brookville, M. Chambers, a fait, au commencement de la session, un discours très remarquable par les vérités qui y sont exprimées. Il a eu le courage de dire, en pleine chambre, que nous étions impuissants en face des Etats-Unis, que nos organisations lilliputiennes, en vue d'une invasion, étaient suprêmement ridicules, que la force du géant qui nous enserrait de toutes parts était irrésistible.

Ce même député, il y a quelques jours, demandait un enquête sur de certaines

opérations militaires qui ont eu lieu à Niagara, lors de l'invasion des Fénéens. Il essaya de parler; mais sa voix fut couverte par un concert charivarique improvisé par les députés conservateurs, qui tenaient, disent certains journaux, à lui infliger une punition pour les opinions qu'il avait formulées avec tant d'indépendance et de courage.

On a recours parfois en chambre, à ces oppositions déloyales; tout le décorum parlementaire est renversé, les conventions sont foulées aux pieds, et la voix de l'orateur qu'on a pris en grippe pour le quart d'heure, et celle du président sont impuissantes à dominer pareille cacophonie.

Mais que M. Chambers se console de n'avoir pu parler; il a pour lui quelque chose de plus fort; de plus élevé; et ni les cris des ouistitis, ni les chants rauques des bull-frogs, imités par des représentants, enivrés de joyauté, ce te boisson frolatée qui monte à la tête et paralyse le cœur, atteindront au diapason de l'opinion publique.

M. Cauchon joue de malheur; il est forcé de se contredire lui-même et à des distances très rapprochées encore.

Quand l'opposition des citoyens de Québec à son bill, a commencé à surgir, il s'est mis à traiter ces derniers de hâbleurs et à écrire dans sa correspondance d'Ottawa "je saurai bien les faire taire; rira bien qui rira le dernier."

Cependant il a été forcé d'avouer cette semaine que son bill a été tellement mutilé qu'il ne vaut pas la peine d'être ramassé.

Ainsi ce sont les citoyens qui vont rire les derniers, et de lui encore, à la vue de son bill écrasé comme un œuf sur le pavé.

Pourtant la taxe sur le revenu avait son bon côté; et l'amendement proposé par M Huot la rendait acceptable, en exemptant ceux dont le revenu n'atteignait pas 300 piastres.

M Cauchon a accusé aussi les journaux démocratiques de grossir l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, et il nie cette émigration; cependant son journal a constaté quelques temps après, lui, qui disait que des signes éclatants d'une prospérité inouïe étaient à la veille de se manifester à Québec, que les ouvriers quittaient cette ville et se dirigeaient vers les Etats pour aller y chercher un travail que l'on trouvait difficilement à Québec.

Les signes promis par M Cauchon ne se manifestent pas encore; au contraire, sur les dix-huit chantiers de navires que l'on compte à Québec, il n'en reste plus que cinq d'ouvriers et encore le nombre des ouvriers qui y sont employés est restreint.

Chaque jour des ouvriers quittent Québec par bandes de vingt à trente pour aller chercher ailleurs des moyens d'existence. Un grand nombre d'autres offrent leur maison à vendre pour faciliter leur départ. Déjà la misère a commencé à se faire sentir à St. Roch et à St. Sauveur et si les affaires ne reprennent pas vigueur, l'hiver qui se présente menace d'être un des plus pénibles à passer pour les classes laborieuses de ces localités.

Le Journal de Québec devrait bien tenir parole, et faire fondre sur notre pauvre cité cette prospérité inouïe dont il entrevoyait dernièrement les signes éclatants. Les ouvriers lui en auraient beaucoup de reconnaissance.

Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt dans la dernière livraison de la Revue Canadienne une composition du chevalier Faucher de St. Maurice intitulée: De Québec à Mexico.

Nous n'avons pu qu'applaudir à l'heureuse idée qu'a eue notre ami de publier le récit de ses nombreuses aventures at home and abroad, comme disent les anglais.

Nous espérons que l'auteur de ce charmant article, dans l'intérêt de la curiosité publique, n'omettra pas, par un sentiment de modestie déplacée, une foule de ces petits détails piquants qui donnent tant de relief aux aventures et aux voyages des grands hommes.

Nous sommes presque certain, que le prochain numéro de la Revue nous fournira des renseignements certains sur la manière dont une société militaire de la mère-patrie, récompensa son fameux ouvrage sur les fortifications; car nous ne pouvons nous le dissimuler aujourd'hui, l'opinion publique s'est gravement méprise sur la question de la médaille en 1861.

Il est grandement temps, croyons nous, de mettre fin aux commérages, aux mensonges et aux calomnies qui depuis deux ans ont circulé dans toutes les rues de la ville et des faubourgs.

M. Faucher est capitaine dans l'infanterie légère. (Afrique) (sic.)

Pour le croire, il n'est pas besoin d'aller chez un français accrédité qui, comme tous les hommes de cette nation est un hâbleur de première force et ennemi de M. Faucher, qu'il traitera avec une myriade d'épithètes mal sonnantes. Il dira, par exemple, que la nomination de M. Faucher au grade de capitaine, n'a jamais été annoncée officiellement dans le Moniteur de l'Empire, etc! etc!

Nous avons d'excellentes raisons pour ne point nous en référer à ce personnage. Une seule suffira: c'est un gascon de la plus belle venue, jaloux des gloires canadiennes. Non, il ne faut aller pas à un consulat pour trouver les preuves du bonheur de notre jeune concitoyen. Il ne faut pas non plus chercher des renseignements dans les journaux du Mexique; il suffira seulement, de voir ses médailles, ses parchemins, d'entendre sa voix naïve, d'admirer son magnifique portrait photographié chez Archambault et Cie: cette carte représente le héros dans son costume de capitaine de l'Infanterie légère d'Afrique (tunique bordée de mouton épais qui ressemble un tantinet à celle de nos officiers volontaires).

Nous espérons plaire à nos lecteurs en leur donnant aujourd'hui le portrait du héros, d'après la photographie en question.



Il fait froid au Mexique!!!
Attendons le prochain numéro de la Revue, pour éclaircir tous ces mystères.
TUTUTUTU!

Un argument ad Hominem.

Le Révérend Père Lacordaire se trouvait un jour par hasard à table, à côté d'un athée. L'esprit fort discuta longuement et tout seul contre l'existence de Dieu, et, comme aucun des convives ne daignait lui répondre, son orgueil de philosophe s'irrita, et s'adressant brusquement au célèbre Doménicain: Monsieur, lui dit-il, c'est à vous de nous éclaircir sur cette grave question... Dites-nous, n'est-il pas absurde de croire ce que notre raison ne saurait comprendre? Nullement, dit le Rév. Père Lacordaire, je suis d'un avis tout contraire.— Puis pour humilier d'autant plus amèrement la vaniteuse incrédulité de son interlocuteur, le Rév. Père ajouta: comprenez-vous comment il se fait que le feu fait fondre le beurre, tandis qu'il durcit les œufs; deux effets tout contraires sortant d'une même cause?—Non, répond l'athée, mais que concluez-vous de là? C'est que, répliqua le religieux, cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes.— Là-dessus l'athée se tut pendant que les convives l'accablaient de leurs rires et de leurs quolibets. Le bon mot frappait juste et valait bien pour lui toute une conférence.

Conseils

Garde-toi de { désire / croire / dire / faire } tout ce que tu { vois / entends / sais / peux }

Le Journal de Lévis s'est fatigué des ombres froides de l'opposition et vient justement de passer au ministère, armes et bagages. Bien du plaisir, beaucoup de jobs et de patronage, ô consciencieux confrère.

(Journal De St. Hyacinthe.)

Variétés.

A PROPOS D'HABITS.

Balzac entre un jour dans un cabinet de lecture où il était inconnu.

Il a besoin de quelques volumes. Ces volumes sont placés sur le rayon le plus élevé. La maîtresse du cabinet de lecture est occupée. Elle lui désigne le rayon, une échelle, et lui dit :

—Montez vous-même.

Balzac gravit l'échelle et allonge le bras par un mouvement brusque. Son habit éclate et se déchire à l'épaule.

La femme se retourne, le regarde et lui dit :

—Vous êtes homme de lettres, vous ?

Je ne suis pas le premier qui le dis : "Pour les femmes l'habit c'est l'homme."

Ayez de l'esprit et du talent ; soyez un homme de génie et un homme de cœur, — c'est bien ;

Mais trouvez un bon tailleur et soignez votre toilette, — ce sera mieux.

Une femme, très éprise de Frédéric Soulié, lui disait dans les transports de la passion :

—Il y a du génie sur ton front ! Par exemple, je n'aime pas tes gilets boutonnés jusqu'en haut.

Un jour Béranger écrivait cette phrase qui le peint si bien :

"Si j'avais vécu du temps de Christophe Colomb, j'aurais tout fait au monde pour qu'on mit un vaisseau à sa disposition ; — mais je ne serais pas parti avec lui !"

Entre deux mamans, au parloir du collège.

—Eh bien, madame, votre fils vous donne-t-il de la satisfaction ?

—Pas la moindre du monde, toujours en retenue, toujours des pensums, des notes exécrables.

—Et ses places ?

—Vingt-huitième sur vingt huit élèves.

—C'est désolant.

—Le régime du collège ne lui convient pas. Il faut pourtant qu'il ait une teinture de langue grecque et latine, une teinture d'histoire, une teinture de mathématiques, une teinture de chimie, et je ne sais vraiment quel maître lui donner.

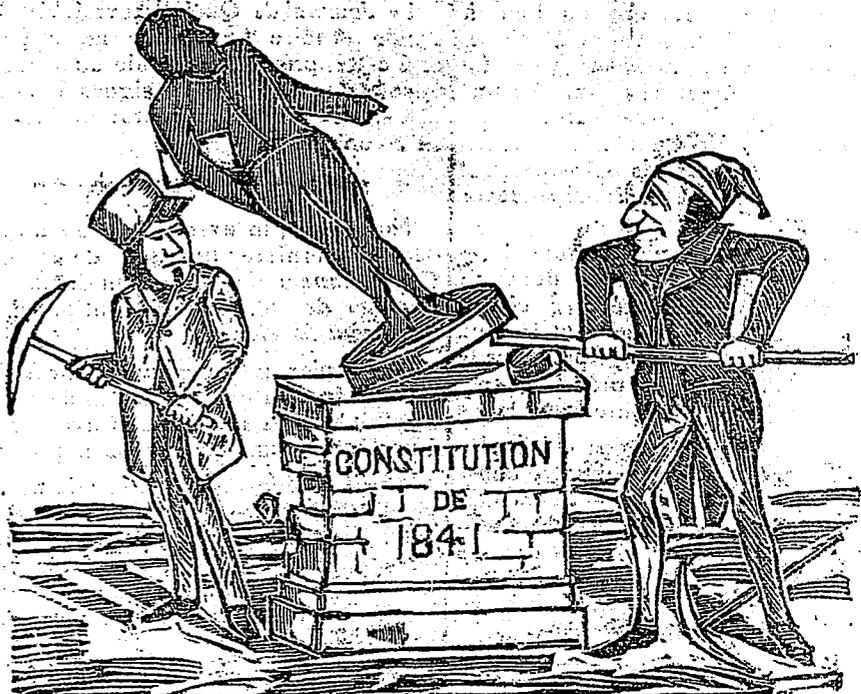
—Eh ! madame, donnez-lui alors un maître teinturier.

Une réunion des miliciens a lieu quelque part le jour de la Saint-Pierre. — Malheureusement les soldats citoyens convoqués n'ont pas fait éclater le même zèle ; il a été constaté qu'un grand nombre de noms manquaient à l'appel.

Le sergent de la compagnie s'est écrié douloureusement après l'inspection :

—Sapristi, je vois ici beaucoup de figures qui n'y sont pas !....

UN AVOCAT, PLAIDANT.—Il est impossible de trouver un homme plus difficile à vivre que notre adversaire, — plus étourdi, — plus emporté, — plus bavard....



DERNIER TABLEAU,

CARTIER.—Gare ! je donne le dernier coup au magot !

LANGEVIN.—C'est cela, encore un petit coup de levier —

Requiescat in pace !!!

(Cartier renverse l'idole, la toile tombe)

LE JUGE, SOURIAINT.—Pardon, maître un tel... vous vous oubliez !

LE GLANEUR.

CHARADE.

Mon premier est un être étrange
Qui naît et meurt dans ce qu'il mange ;
On sait que mon dernier est un rusé voleur
Dont l'approche d'un chat le fait sauver de peur ;

Mon tout se vautre dans la fange,
Bien soulé, rien, rien ne le dérange.

Mon premier dévore,
Mon dernier dévore,
Mon entier dévore.

J.

L'explication au prochain numéro

LOGOGRIPHE.

00000000



L'explication au prochain numéro

Question.—Quel est le mot qui renferme les cinq voyelles et une seule consonne ?

Réponse.—L'oiseau.

CIRQUE.



Québec aura bientôt la visite d'un cirque aux proportions vraiment colossales.

A en croire les annonces des grands journaux, les tours de force, les exploits gymnastiques des écuyers, des écuyères et des acrobates sont des plus étonnants.

Le programme promet l'exhibition d'un lion entièrement apprivoisé et sa mise en liberté au milieu des spectateurs ! puis, un tête-à-tête avec des lionnes (pas en crinolines, mais en crinière) armées de griffes et pleines de séductions sauvages.

Comme on le voit, le public aura de quoi s'amuser, et nous espérons qu'il profitera de l'occasion d'aller voir un cirque complet, auquel est attachée une ménagerie de bêtes sauvages aux allures si saisissantes.

Le cirque plantera sa tente à la Porte St. Louis, jeudi, le 23 d'août, et les étonnantes représentations commenceront le même jour.